



Résolution du conseil communal du 06 décembre 2016

Le Conseil,

- Prononce 5 sanctions disciplinaires
- Approuve les modifications statutaires de Brulabo
- Approuve le règlement-taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques
- Approuve le règlement-taxe relatif aux centimes additionnels communaux au précompte immobilier
- Approuve le budget ordinaire et extraordinaire 2017
- Approuve le compte budgétaire, le compte de résultats et le bilan de CPAS de Forest relatifs à l'exercice 2015
- Adopte le contrat 2016-2017-2018 entre la commune de Forest et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de l'ordonnance du 19 juillet 2007
- Entend 2 interpellations de conseillers communaux